



CEMOTEV
Centre d'études sur la
mondialisation, les conflits,
les territoires et les vulnérabilités



Rapport d'évaluation de projets d'accès aux services d'éducation et de santé de base dans la région de Matam, Sénégal

Réalisé par :

KAFROUNI Rajwane – M2 ETADD

TAMBILA Yempabe – M2 ETADD

Encadré par :

Jessy TSANG KING SANG

2015 - 2016

Sommaire

Partie I : Synthèse et présentation des projets	3
1.1. Contexte général de la prestation	4
1.2. Contexte Général de la région de Matam	4
1.3. Description des projets	6
1.3.1. Programme pour l'éducation : Introduction et développement des TIC pour une éducation de qualité et des écoles ouvertes sur le monde	6
1.3.2. Construction et équipement d'un centre de santé.....	10
 Partie II : Collecte des informations	 14
2.1. Programme pour l'éducation : Introduction et développement des TIC pour une éducation de qualité et des écoles ouvertes sur le monde	14
2.2. Construction et équipement d'un centre de santé.....	21
 Partie III : Préconisations	 24
3.1. Liste des personnes à contacter.....	25
3.2. Chronogramme	25
ANNEXES.....	28

Partie I : Synthèse et présentation des projets

Selon le Bureau de l'évaluation du PNUD (2002), l'évaluation améliore l'efficacité de l'aide en établissant des liens entre les interventions passées, actuelles et futures et les résultats. L'évaluation sert aussi à retirer des renseignements utiles et à savoir si les activités sont allées dans le bon sens et si des améliorations et des succès ont été enregistrés. En d'autres termes, on évalue pour mieux comprendre, mieux décider et mieux contribuer au succès du projet.

Les objectifs de cette évaluation se résument en trois points. Premièrement, le contrôle de bonne réalisation pour s'assurer de la conformité des actions menées avec les objectifs visés et donc de voir si le promoteur du projet et ses partenaires font bien ce qu'ils avaient prévu de faire. Deuxièmement, la réalisation d'une analyse pertinence-efficience-cohérence-efficacité. L'objectif de cette évaluation est de vérifier la conformité du projet aux critères ci-dessus. Troisièmement, afin de s'assurer de la bonne orientation des projets réalisés selon les bonnes pratiques, on va apprécier la qualité de mise en œuvre de la Charte yvelinoise qui représente la vision et la politique du département d'YCID dans leurs interventions en coopération internationale.

Ce rapport d'évaluation concerne deux projets cofinancés par le département des Yvelines dans la région de Matam au Sénégal. Le premier consiste à équiper les écoles primaires en Tableaux Numériques Interactifs (TNI). Le deuxième concerne la construction d'une case de santé dans le village de Lewé et d'une piste rurale facilitant le déplacement des habitants.

La prestation consistait en une visite de terrain permettant de réaliser cette évaluation. Malheureusement, la mission de terrain n'a pas été assurée. Pour des raisons de sécurité, le Directeur Général des Services de l'Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines n'a pas autorisé les missions de terrain. Ceci dit, nous avons essayé de collecter des informations en discutant avec les personnes de référence en France. Nous avons aussi réussi à remplir une enquête à distance avec les enseignants des écoles ayant bénéficié du projet. Cette dernière nous a permis de collecter une bonne partie des informations nécessaires. En revanche, ceci n'a pas été possible dans le cas du projet de construction de la case de santé car les personnes de référence au Sénégal ne disposent pas d'une connexion internet permettant de faciliter les échanges et la collecte d'informations. D'autres informations utiles concernant les activités, le budget, les acteurs, et les différentes parties prenantes sont tirés des rapports intermédiaires

communiqués par le Conseil Général des Yvelines. Aucun autre document ne nous a été transmis de la part des acteurs que nous avons rencontrés.

Par conséquent, ce rapport n'est pas une véritable évaluation des projets cités ci-dessus. En revanche, il permet d'avoir une idée générale sur l'avancement des projets, leur état actuel, ainsi que sur les succès enregistrés.

1.1. Contexte général de la prestation

La sortie du sous-développement est synonyme de croissance globale des richesses économiques, ce qui implique une amélioration du niveau de vie. C'est dans cette logique que le Conseil Général des Yvelines, à travers sa politique « Yvelines, partenaires du développement », s'engage à promouvoir la coopération internationale dans les Yvelines avec les pays du Sud. Cet engagement se traduit par l'affectation d'un budget d'un euro par habitant à la coopération internationale. L'objectif de cette politique est d'atténuer les impacts du sous-développement. Elle repose sur trois piliers : la coopération décentralisée menée par le Département des Yvelines, l'aide aux acteurs yvelinois, et l'animation en Yvelines des enjeux de la solidarité internationale.

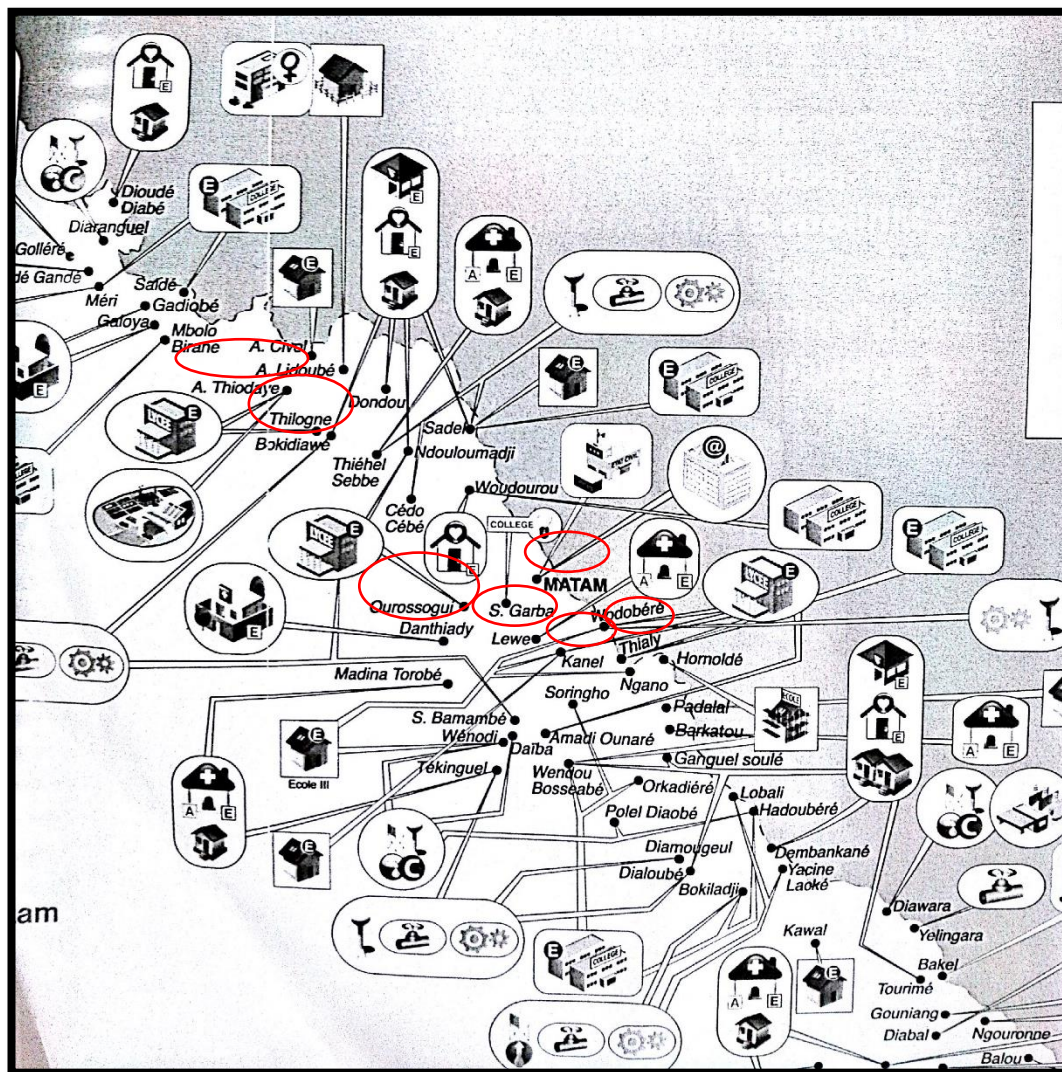
En effet, le Département des Yvelines et la Région de Matam ont conduit une coopération décentralisée depuis 2007 jusqu'en 2012 dans les domaines des services d'éducation et de santé de base. Par conséquent, le Département des Yvelines a financé la construction, la réhabilitation et l'équipement d'écoles primaires et de case de santé. Cette coopération a impliqué la Fédération des associations de développement de la région de Matam à partir de 2010. La collectivité régionale a été dissoute à l'occasion de la réforme de l'organisation de la décentralisation adoptée par le Sénégal en décembre 2013. Entre 2007 et 2014, le Département des Yvelines y a investi 1 130 000€.

1.2. Contexte Général de la région de Matam

La région de Matam couvre une superficie de 29 616 Km², soit environ 1/7 du Territoire National, ce qui fait d'elle la deuxième région du pays après celle de Tambacounda. La région compte 414 villages et 395 hameaux. La population de la région de Matam est inégalement répartie entre les entités administratives. Elle est fortement concentrée dans les départements de Matam et de Kanel, qui totalisent ensemble près de 89,8% de la population régionale. L'économie régionale dépend encore du secteur primaire qui mobilise plus de 70 % de la population.

Cette région est confrontée à plusieurs enjeux majeurs concernant les services sociaux de base. En termes d'infrastructures de transport, la région enregistre un déficit en la matière et connaît un enclavement interne et externe notoire. Les services de santé sont faibles que ce soit en termes de quantité et de qualité. En effet, la région souffre d'un manque de personnel qualifié, d'infrastructures et d'équipements qui répondent aux normes. Il est vrai que la construction de l'hôpital de Matam permet de réduire ce déficit en infrastructure, mais les villages aux alentours souffrent toujours d'un manque d'accès aux services de santé de base. De plus, à cause de l'enclavement de certains villages et des faibles infrastructures routières, le déplacement des habitants du village vers l'hôpital de Matam est souvent difficile et non assuré.

Figure 1. Carte de localisation des interventions (cercles rouges), Région de Matam, Sénégal



Source : Brochure communiquée par Mme Racagel

En termes d'éducation, les écoles de la région de Matam font face à plusieurs problèmes (absence de latrines, problèmes d'adduction d'eau). La participation des filles à l'école est faible et le taux d'analphabétisation reste élevé. A cela s'ajoute un enjeu important qui est celui de la promotion d'une meilleure circulation de l'information et un accès plus équitable aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).

1.3. Description des projets

1.3.1. Programme pour l'éducation : Introduction et développement des TIC pour une éducation de qualité et des écoles ouvertes sur le monde

Depuis les années 1960, différentes technologies de l'information et de la communication suscitent un fort intérêt en Afrique subsaharienne pour augmenter l'accès à l'éducation, améliorer sa qualité et son équité. En effet, le cadre d'action de Dakar en 2000 admet que les TIC « *offrent des possibilités importantes pour diffuser les connaissances, améliorer l'apprentissage et développer des services éducatifs plus efficaces* » (UNESCO, Cadre d'action de Dakar, 2000). Pourtant, l'expansion des TIC dans les écoles africaines reste timide.

L'intégration des TIC dans l'enseignement coïncide avec la cible 8.D des Objectifs du Millénaire pour le Développement : « *En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous* ». De plus, l'objectif 2 consiste à assurer l'éducation primaire pour tous. Cependant, il n'est pas spécifié, dans ce cas, qu'il faut favoriser l'usage des TIC dans l'éducation mais on peut dire que les TIC permettent d'améliorer la qualité de l'éducation, d'enrichir l'apprentissage et de favoriser la recherche et les échanges académiques avec le monde.

Il est clair que les TIC sont donc des outils d'amélioration des systèmes éducatifs. Ils sont largement répandus dans les pays du Nord, mais pas assez dans les pays du Sud, et surtout en Afrique Sub-Saharienne. Les écoles africaines doivent donc répondre à ces exigences en termes de qualité et d'efficacité du système éducatif.

Dans cette logique, le gouvernement du Sénégal développe depuis 2000, dans le cadre du Programme de Développement de l'Éducation et de la Formation (PDÉF), une série d'actions d'envergure dont l'introduction des TIC dans les apprentissages. En comparaison avec les autres pays de l'Afrique de l'Ouest, le gouvernement sénégalais est pionnier dans la promotion de l'intégration des TIC dans les écoles et ceci via des politiques nationales. En 1996, le

gouvernement sénégalais a déclaré pour la première fois une politique de développement des télécommunications. Suite à l'arrêté du 13 mars 2003, le Ministère de l'Education Nationale a créé la commission nationale pour l'intégration des technologies de l'information et de la communication à l'école (COMNITECE). L'intégration des TIC dans les écoles est donc fortement soutenue par l'Etat. En revanche, les inégalités territoriales persistent et le nombre d'écoles équipées reste faible.

Le besoin d'intégration des TIC dans les écoles de Matam a été identifié par la Région de Matam au Sénégal, en concertation avec la Ville de Mantes en France. Pour répondre à ce besoin, il a été prévu d'équiper en Tableau Numérique Interactif (TNI) quatre écoles par an à raison de deux salles de classe par établissement. De plus, des formations à l'utilisation des Kits Sankoré¹ ont été organisées auprès des enseignants à raison de huit par année. Les écoles de la Région de Matam, équipées en TNI, doivent aussi être en correspondance via un site internet Webradio blog, et ce dans l'objectif d'étendre l'utilisation des TIC pour favoriser les échanges entre les enseignants et les écoliers du Nord et du Sud, mais aussi Sud Sud. Les bénéficiaires directs de ce programme sont les enseignants ayant bénéficié de la formation ainsi que les élèves des classes équipées. Ces derniers auront un dispositif clé en main transposable adapté aux conditions d'enseignement.

Ce projet a été réalisé dans le cadre d'une convention avec la Région de Matam au Sénégal en partenariat avec le Département des Yvelines, la Ville de Malakoff en France ainsi que l'Association pour le Développement des Echanges entre la France, le Maroc et le Sénégal (ADEFRAMS). Le projet est financé par tous les partenaires mentionnés, avec un budget prévisionnel de 180 312 euros. Le Conseil Général des Yvelines contribue à la définition, au financement, à l'exécution, ainsi qu'au suivi du projet. Selon la convention triennale de partenariat entre le Conseil Général des Yvelines et la ville de Mantes La Jolie, le Département des Yvelines s'engage à contribuer à la réalisation du programme par l'intermédiaire d'une subvention d'un montant triennal de 32 000 euros, ce qui représente 17.75% du cout total du projet. La durée de la convention est de 3 ans (de 2012 à 2014). Une première tranche de 40% est versée la première année. La demande pour la deuxième tranche doit faire l'objet d'un courrier du Bénéficiaire (la Région de Matam) accompagnée du rapport intermédiaire d'activités pour la première année civile. Ce dernier doit comprendre un budget prévisionnel pour la deuxième année. De même, la demande de subvention pour la troisième année doit faire

¹ - Matériel sélectionné dans le cadre du Programme Sankoré, Education pour tous.

l'objet d'un courrier du Bénéficiaire, accompagnée d'un rapport final des activités pour l'intégralité du programme. Ce dernier doit comprendre les justificatifs comptables de l'ensemble des dépenses du programme.

Le TNI est un système de vidéo projection utilisé comme un support pédagogique scolaire. Un des premiers avantages est la qualité des documents présentés aux enfants et la variété des documents qu'on peut apporter en classe (vidéos, photos, animations, etc.) qui peuvent favoriser la compréhension. Un autre avantage important est que les séances peuvent être enregistrées et imprimées ou diffusées sur le site web de l'école. Ces TNI peuvent être connectés sur internet. Par contre, on n'a pas les outils pour mesurer les impacts sur les résultats scolaires vu que cela dépend de plusieurs éléments non observables (comme la capacité à comprendre et à analyser, la qualité de l'enseignement, etc.). Cependant, l'impact sur la concentration des enfants et leur attention est largement visible par les enseignants durant les cours. En effet, cet instrument va inciter les enfants à passer au tableau et à participer, et donc améliorer la compréhension des cours par les élèves. Enfin, il permet de rendre l'apprentissage plus vivant et les échanges entre élèves et enseignants plus interactif.

Tableau 1. Cadre logique du projet d'introduction de TNI dans les écoles

Finalité globale	Améliorer les conditions et la qualité des enseignements dans les écoles de la Région de Matam tout en ouvrant les écoles au Monde			
Objectifs	Résultats	Indicateurs	Activités	Moyens
Objectif 1 : Poursuivre la mobilisation des moyens humains initiés en 2011	Le corps de l'éducation ainsi que les enseignants sont mobilisés, investis, et organisés en réseaux	Nombre d'enseignants mobilisés	Identification et mobilisation des enseignants bénévoles	-
Objectif 2 : Permettre l'appropriation technique des TIC	Les enseignants maîtrisent l'utilisation des TNI et transmettent leurs savoirs à leurs collègues	Nombre d'enseignants formés à l'utilisation des Kits	Formation des enseignants à l'utilisation des Kits Sanskoré	53 400 euros
Objectif 3 : Former et renforcer les capacités		Nombre d'enseignants formés ayant	Formation mutualisée à Dakar avec les enseignants de N'Gogom et de Matam à	

d'utilisation des TNI des bénéficiaires de la région et celle des professeurs de N'Gogom		transmis leurs connaissances à leurs collègues	l'utilisation des kits Sankoré	
Objectif 4 : Favoriser la mutualisation et les échanges Sud-Sud pour l'échange des pratiques, contenus et cohérence des enseignements	Les moyens d'échange entre enseignants sont créés et fonctionnent			-
Objectif 5 : Equiper en TNI quatre nouvelles écoles par an à raison de deux salles de classe par établissement	Les salles de classes sont équipées en TIC et sont fonctionnelles	Nombre de classes équipés en TIC	Achat des kits Sankoré auprès du fournisseur du programme Achat des matériels et des onduleurs, du matériel informatique et vidéo Acheminement des kits à Matam La maintenance technique et informatique est assurée	37 650 euros
Objectif 6 :	Les écoles de la région de Matam et celles de la ville	Nombre d'écoles en correspondance via un site internet	Identification des écoles et des enseignants de	-

Etendre l'utilisation des TIC pour les échanges entre les enseignants et les écoliers du Nord et du Sud mais aussi Sud-Sud par la création d'une Web radio blog pédagogique et communautaire	sont en correspondance via un site internet Les conditions d'apprentissage à distance et d'utilisation des logiciels sont créées		Mantes volontaires pour la mise en place des échanges Sud-Nord et Sud-Sud Création des séquences pédagogiques et des contenus de formation à l'utilisation des logiciels web média Mise en relation et soutien des enseignants au niveau pédagogique et informatique	3 000 euros
--	--	--	---	-------------

1.3.2. Construction et équipement d'un centre de santé

Le droit à la santé comporte quatre éléments : la disponibilité, l'accessibilité, l'acceptabilité et la qualité des soins de santé. Cependant, dans les pays en développement comme le Sénégal, les soins de santé ne sont pas accessibles à tous, surtout les populations rurales. Ceci est souvent expliqué par le fait que ces soins sont de faible qualité et relativement chers.

Au Sénégal, la politique de santé s'appuie sur l'atteinte des OMD en termes de santé. Elle vise donc la réduction de la mortalité maternelle, infantile et juvénile, et la maîtrise de la fécondité. En revanche, le taux de mortalité maternelle et infantile reste très élevé. En effet, selon l'OMS, le taux de mortalité maternelle et infantile en Afrique de l'Ouest est le plus élevé dans le monde, surtout dans les régions rurales. Selon les statistiques de l'Unicef pour le Sénégal, en 2012, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est de 60 pour 1000. Les taux de mortalité des enfants de moins de 1 an est de 45 pour 1000. Enfin, le taux de mortalité maternelle est de 395 pour 1000.

Il est clair que le Sénégal doit encore faire des efforts en termes de réduction des taux de mortalité maternelle et infantile. Selon l'Unicef, la majorité des enfants de moins de 5 ans peuvent être sauvés par des interventions peu coûteuses à mener au niveau communautaire.

Dans cette logique, le Département des Yvelines, en partenariat avec l'Association Jande e Cellal, s'est engagé dans un projet de construction d'une case de santé dans le village de Lewé, Département de Kanel, Région de Matam, Sénégal. En effet, il n'existe pas de centre de santé dans ce village et l'évacuation des patients vers le centre de santé de Kanel ou le centre hospitalier de Ourro Sogui est compliqué car ces deux centres sont loin du village et l'évacuation vers ces centres est difficile en raison de l'enclavement du village. Ainsi, il est convenu de construire un poste de santé dans le village de Lewé Dawadi, dans l'objectif d'améliorer l'offre de soins de proximité. De plus, il a été prévu d'aménager une piste rurale afin de faciliter l'évacuation des patients vers les centres mentionnés ci-dessus.

Ce projet est réalisé dans le cadre d'une convention entre le Département des Yvelines et l'Association Jande e Cellal. Dans cette convention, le département des Yvelines s'engage à contribuer à la réalisation du projet par l'intermédiaire d'une subvention d'un montant de 33 816 euros, représentant 46.56% du coût total du projet. Ce projet a un budget prévisionnel de 71 552 euros et avait une durée de 2 ans (2012-2014). La subvention départementale est divisée en deux tranches. La première représente 80% de la subvention totale. Le reste est versé la deuxième année sous condition de présentation du rapport intermédiaire d'activité.

Dans le cadre de ce sujet, on prévoit qu'un personnel qualifié soit présent sur place toute l'année, que les pathologies de base soient mieux soignées et que le nombre de décès pour faute d'évacuation diminue. Les bénéficiaires de ce projet sont la population du village de Lewé Dawadi et des villages environnants, ce qui représente environ 3 500 personnes. Les partenaires locaux sont le centre de santé de Kanel, l'Hôpital de Ourro Sogui, et le médecin chef de la région de Matam.

Tableau 2. Cadre logique du projet de construction et équipement d'une case de santé à Lewé

Finalité globale	Améliorer la santé des populations			
	Lutter contre les maladies infantiles			
Objectifs	Résultats	Indicateurs	Activités	Moyens
Objectif 1 : Développer l'offre qualifiée de soins de proximité	Le centre de santé est construit au village de Lewé	Effectif du personnel qualifié présents dans le village	Construction du poste de santé et apport de matériaux pour le chantier de construction	42 000 euros

	Le personnel qualifié est présent sur place toute l'année	Temps de permanence	Assurer la formation continue du personnel de santé Création d'un comité de suivi pour gérer au quotidien les problèmes de stocks de médicaments, de formation des agents, des travaux d'entretien	1 000 euros
	Pathologies de base sont mieux soignées	Proportion d'enfants de moins de cinq ans atteints de fièvre	Assurer un approvisionnement continu en médicaments	1 500 euros
	Nombre de consultations de type PMI réalisées par an arrive à 100%	Nombre de consultations PMI à l'issu du projet	Sensibilisation des femmes sur l'importance des PMI	Mobilisation des femmes du village
	Baisse de 36.42/1000 du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	Taux de mortalité infantile à l'issu du projet	Organiser des comités de santé au niveau des quartiers pour les vaccins Réunions de sensibilisation sur les maladies courantes et de base	Mobilisation du chef du village
	Nombre d'accouchements assistés par un	Nombre d'accouchements assistés par un personnel qualifié à l'issu du projet		

	personnel de santé qualifié atteint 100%			
	Taux de mortalité maternelle baisse de 36,42/1000	Taux de mortalité maternelle à l'issu du projet		
Objectif 2 : Faciliter l'évacuation des patients	Le nombre de décès pour faute d'évacuation diminue	Le nombre de décès par faute d'évacuation à l'issu du projet	Aménagement d'une piste rurale	
Objectif 3 : Réaliser le désenclavement minimum du village	La route d'accès au village est aménagée	Temps d'évacuation après aménagement de la piste rurale	Aménagement d'une piste rurale	

Ce projet est au centre des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Selon l'objectif 4, il faut réduire de 2/3 le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans. L'objectif 5 consiste à réduire de $\frac{3}{4}$ le taux de mortalité maternelle et de rendre universel l'accès à la médecine procréative. L'objectif 6 consiste à lutter contre les grandes pandémies. Enfin, l'objectif 8 consiste à mettre en place un partenariat mondial pour le développement, dont une cible qui consiste à rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables. La construction de cette case de santé va contribuer à l'atteinte de ces objectifs dans le village de Lewé et ceux environnants. Selon le formulaire de la demande de convention de partenariat fournit par le Département des Yvelines, les objectifs du projet sont les suivants :

- réduire le taux de mortalité infantile (passer de 56.42/1000 à 20/1000),
- réduire le taux de mortalité maternelle (passer de 56.42/1000 à 20/1000),
- augmenter la proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé (passer de 60% à 100%),
- augmenter la proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre et traités par des médicaments appropriés (passer de 50% à 100%).

Partie II : Collecte des informations

2.1. Programme pour l'éducation : Introduction et développement des TIC pour une éducation de qualité et des écoles ouvertes sur le monde

Afin de collecter des informations concernant l'avancement du projet d'installation de tableaux numériques interactifs (TNI), nous avons contacté Mme Nadège RACAGEL, qui est chargée de la coopération décentralisée dans la ville de Mantes la Jolie. Suite à cette rencontre, Mme Racagel nous a fourni des informations concernant les personnes clé ainsi que les écoles qui ont bénéficié du projet (tableau 3). Les écoles sont réparties sur le territoire de Matam.

Tableau 3. Liste des écoles équipées et des enseignants formés

2011		2012		2013	
Ecole	Enseignants formés	Ecole	Enseignants formés	Ecole	Enseignants formés
Agnam Lidoubé	Omar Faye Ndiasse Sarr	Sinthiane	Abou Seck Mamadou Gueye	Thiancogne Boguel (Arr Ogo)	Samba Seck
Sinthiou Mogo	Abou Diallo	Ogo2	Abdrahmane Mamadou Sy Néné Gallé Ndiaye	Ourossougui	Amadou Dallo
Kanel 1	Fatou Ndjim Souleymane Daff	Sinthiou Bamambé	Mamadou Sire Ba Abdou Djiba	Sédo Sébé	Boubacar Ba
Matam 1	Khady Ndiaye	Sinthiou Garba 1	Amadou Baro Sarr	Halwar (Matam)	Aly Fall

	Djiby Mbaye		Hamidou Moussa Diaw		
--	-------------	--	------------------------	--	--

Source. Entretien avec Mme. Nadège RACAGEL, 23/02/2016

Suite à notre échange avec Mr. Omar FAYE, responsable de l'école Agnam Liboudé et enseignant référent dans le programme de diffusion des pratiques, on a prévu de faire un questionnaire (Annexe 1). L'enquête a été réalisée sur Google Form. Les questionnaires sont donc remplis en ligne par les enseignants ayant suivi les formations à l'usage des TNI. Ce programme permet de collecter les réponses automatiquement. L'objectif était de savoir ce qu'ils pensent de l'intégration des tableaux interactifs dans les classes, de savoir s'ils rencontrent des difficultés ou s'ils ont des recommandations à faire pour la suite du projet. Le questionnaire comprend donc 3 parties. La première concerne des renseignements généraux sur les enseignants (matière dont il est responsable, tranche d'âge, années d'expérience dans l'enseignement, compétences technologiques, etc.). La deuxième s'intéresse aux infrastructures de l'école (coupure d'électricité, connexion internet, etc.). Enfin, la troisième et la plus importante partie concerne les impacts que les professeurs ont remarqués et ressentis suite à l'intégration des tableaux interactifs dans les écoles. Suite aux informations recueillis par ce questionnaire, on a pu remplir une grande partie des informations qu'on cherchait (tableau 4).

18 Professeurs ont répondu au questionnaire, dont 15 enseignent des cours de Français, 2 des cours de mathématiques (dont un qui enseigne des cours de géographie, de français et d'histoire), et un professeur qui enseigne toutes les matières à l'école élémentaire. Selon Mr. Omar FAYE, le nombre total d'enseignants ayant reçu les formations est de 19.

Tableau 4. Informations recueillies sur le projet d'intégration de TNI dans les écoles

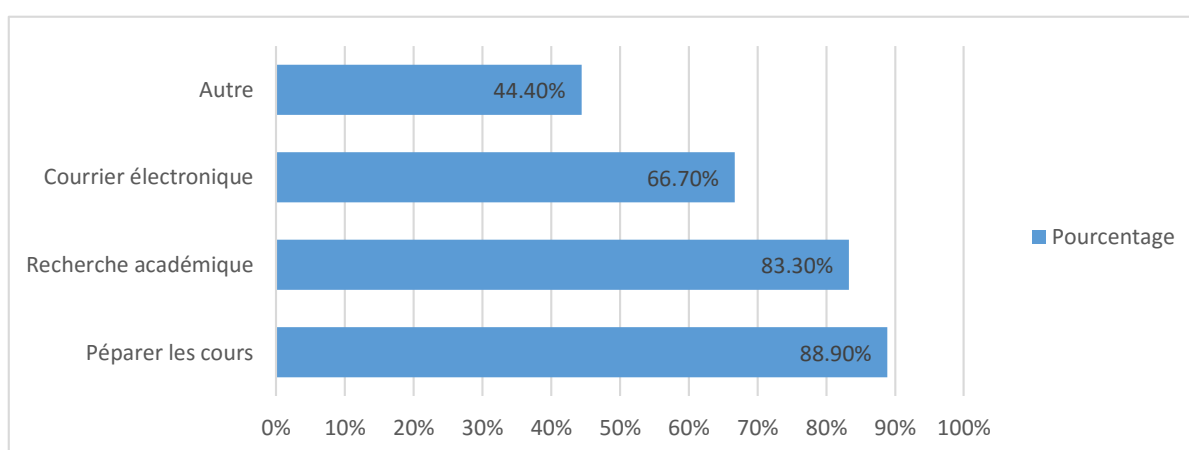
Critère	Indicateurs	Réponses à partir des informations collectées à distance
---------	-------------	--

Pertinence : Adéquation du projet avec les problèmes à résoudre	• Amélioration de la compréhension des élèves • Réduction du temps de préparation des cours • Amélioration de l'efficacité des enseignants • Amélioration de la participation des élèves • Evolution des notes des élèves bénéficiaires	Enseignants tous favorables pour les TNI et évoquent beaucoup d'avantages (Voir partie 2.2)
Efficacité : qu'est ce qui a été fait par rapport à ce qui était prévu ?	• Nombre d'écoles équipés en TNI • Nombre d'enseignants formés sur les TIC • Nombre d'enseignants français volontaires pour les jumelages de classes et leurs élèves	13 écoles équipées 19 enseignants Non renseigné
Efficience : est-ce qu'on aurait pu obtenir les mêmes résultats avec d'autres moyens, à un coût moins élevé et dans les mêmes délais ?	• Nombre de TNI approvisionnés effectivement en comparaison avec le nombre prévu	13 écoles
Cohérence : Est-ce que les activités prévues permettent d'atteindre les objectifs visés ?	• Les fins pour lesquels les ordinateurs et la connexion internet sont utilisés • La perception des enseignants de l'intégration des TIC dans l'enseignement • Le changement des pratiques pédagogiques suite à l'introduction des TIC	Voir partie 2.2

Une première remarque est que la matière principale enseignée par les répondants est le Français. On suggère qu'il faut intégrer aussi d'autres professeurs à la formation, qui donnent des cours variés comme les mathématiques, la biologie, etc. La majorité des enseignants appartiennent à la tranche d'âge 38-50 ans, et ont au moins deux années d'expérience dans l'enseignement. Enfin, ils ont tous accès à un ordinateur connecté sur internet à l'école.

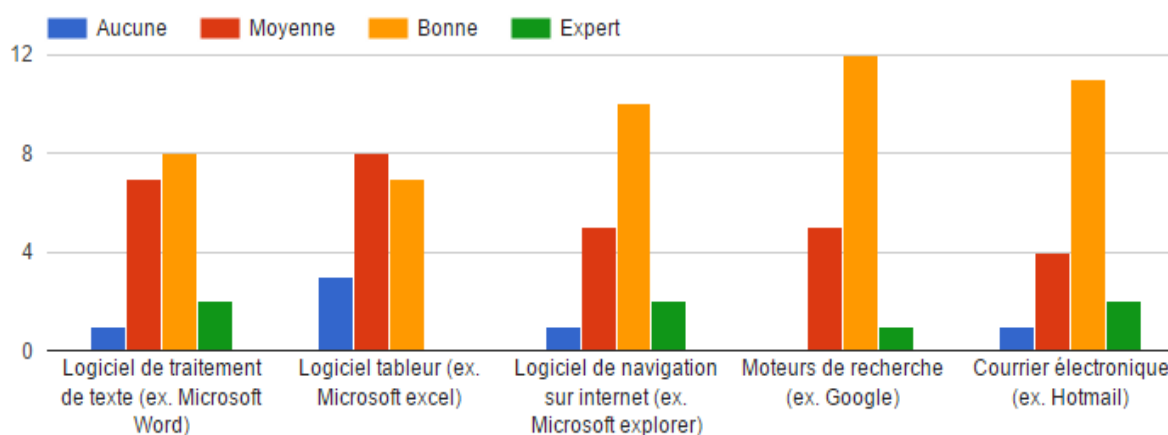
Concernant leurs compétences technologiques, on a demandé si les professeurs utilisent des ordinateurs pour préparer les cours. En effet, c'est un facteur essentiel car ils doivent projeter les cours sur le tableau interactif ainsi que des éléments qui peuvent aider à améliorer la compréhension des cours.

Figure 2. Usage des ordinateurs par les enseignants



Source: Enquête réalisée auprès des enseignants

On s'intéresse aussi à l'habilité des professeurs à utiliser les ordinateurs et à leur compétence en la matière. Ceci est aussi indispensable pour appréhender leur habilité à préparer les cours sur ordinateur et les exposer aux étudiants sur les tableaux interactifs (Figure 2). Il se trouve que la majorité des enseignants répondant ont une bonne maîtrise des logiciels informatiques.

Figure 3. Compétences informatiques des enseignants

Source: Enquête réalisée auprès des enseignants

Tous les professeurs déclarent qu'il existe une personne de référence concernant leurs questions en termes d'usage des tableaux interactifs. En effet, Mr. Omar FAYE, ainsi que Mr. Jules DAFF sont les enseignants référents au Sénégal. Ils ont formé plusieurs enseignants et sont disponibles pour aider les enseignants formés en cas de questions ou de renseignements sur l'usage des TNI. En revanche, concernant la maintenance des tableaux et les dysfonctionnements techniques, 38.9% des enseignants affirment qu'il n'existe pas de personne responsable. 94.4% indiquent qu'ils organisent des réunions d'aide et d'entraide entre enseignants ayant reçu les formations pour discuter des nouvelles techniques et de méthodologies concernant l'usage des tableaux interactifs dans l'explication des cours. C'est un élément positif puisqu'il permet d'inspirer les professeurs en termes de techniques d'enseignement et de développer leur pédagogie en termes d'enseignement sur le tableau interactif.

Un des objectifs de ce projet est de favoriser les échanges entre les écoles du Sud et du Nord, et donc des échanges de cours entre les enseignants de Matam et les enseignants des écoles de Mantes la Jolie qui se sont impliqués volontairement dans le projet (mutualisation des expériences). Il se trouve que seulement 16.7% des enseignants échangent des cours avec les enseignants de France. Les écoles françaises impliquées (mentionnées par les répondants) dans ce projet sont l'Ecole Jules Vernes de Mante la Joie, et l'école Laprat de Valence.

La deuxième partie du questionnaire concerne les infrastructures des écoles. En effet, pour fonctionner, les tableaux interactifs nécessitent du courant électrique. Or, dans beaucoup de

pays en développement, il existe des coupures d'électricité journalières. Ceci peut donc causer des retards et bloquer la séance de cours. Suite aux réponses, il se trouve que 66.7% des répondants ont signalé des coupures d'électricité qui peuvent empêcher le travail. Il arrive donc que le cours commence et puis le courant s'arrête. Ceci peut bloquer le bon fonctionnement du projet. Il faut donc prévoir des moyens pour garantir la connexion des tableaux à l'électricité en cas de coupure (petits moteurs par exemple). Ces coupures peuvent durer de 30 minutes à 3 heures par jour en moyenne. Notons que dans la majorité des écoles, le tableau interactif est connecté sur internet ce qui est bénéfique pour les professeurs (emporter des images ou des vidéos pour présenter en cours par exemple). Par contre, on pense qu'il est essentiel de connecter les tableaux interactifs sur internet dans les écoles où cela n'est pas encore fait.

Concernant l'impact des tableaux interactifs, on a demandé si les étudiants des classes équipées participent plus en cours, en comparaison avec les autres classes non équipées. 94.4% affirment que les tableaux ont un impact très bénéfique sur la participation et l'attention des élèves. Cela nous paraît vraisemblable. En effet, toutes les études sur l'impact des TNI montrent que les tableaux interactifs ainsi que les illustrations qui peuvent être utilisés, attirent l'attention des élèves, et de ce fait les incitent à participer davantage et à passer au tableau. En revanche, rien ne prouve que l'usage des TNI garantisse une meilleure compréhension des élèves, ainsi qu'une amélioration de leurs résultats académiques.

On a demandé aux enseignants de nous lister les avantages de l'usage des tableaux interactifs dans l'explication des cours. Les avantages sont multiples. Les enseignants expliquent que l'usage des tableaux interactifs rend les leçons plus vivantes et interactives. De plus, l'usage de ces tableaux dans l'enseignement rend les leçons plus attractives pour les étudiants. Par conséquent, les élèves sont plus attentifs aux leçons et participent massivement en cours. De plus, les enseignants affirment que l'usage des tableaux interactifs leur a permis d'avancer plus, par rapport aux autres classes non équipées. Ils expliquent que l'usage de ces tableaux permet d'économiser du temps dans le déroulement des leçons. Les leçons sont aussi plus concrètes avec les supports (images, vidéos, les animations) ce qui facilite la tâche pour les enseignants et améliore la compréhension du cours par les élèves. Un autre avantage important est que les leçons peuvent être sauvegardées avec les notes de l'enseignant et des élèves. Les enseignants passent moins de temps à préparer les cours et déclarent que l'explication des leçons demeure plus facile en s'appuyant sur le tableau interactif.

Les tableaux interactifs impliquent un changement de la pédagogie d'enseigner aux élèves, notamment en termes de concrétisation. Les tableaux apportent une grande amélioration à l'explication des cours. Les enseignants sont désormais capables d'appuyer le cours avec des vidéos, des images, des animations ce qui fait que les exemples sont plus concrets et visibles par les étudiants. On cite la réponse d'un des enseignants : « *La représentation de certaines images, si importantes à ce niveau d'étude, faisaient défaut car nos qualités de dessinateur ne sont pas excellentes. Du coup on se connecte sur internet et on a l'image qui est en rapport avec notre objet d'étude. En outre avec l'outil on peut faire travailler les élèves et avec des exercices diversifiés* ». Les plus grands avantages apportés par les tableaux sont indiqués par les enseignants de sciences de la vie et de mathématiques. On cite « *Au temps pour faire les leçons sur le cycle de l'eau, la digestion, la respiration, la circulation sanguine, etc. C'est un grand problème faute de documents mais aujourd'hui avec l'arrivée des TNI le problème est réglé. Il suffit de se connecter sur internet et puis télécharger les animations flash des leçons qu'on désire et les projeter au tableau* ». Les enseignants indiquent également que l'image ou la vidéo projetée est visible pour tous les étudiants en même temps. Selon l'enseignant de mathématiques, avant l'installation du tableau interactif, il fallait dessiner ou faire observer l'image à chaque étudiant à partir du livre de l'enseignant, ce qui prend beaucoup de temps. Avec le tableau interactif, l'image est tout simplement projetée sur le tableau et donc visible à tous les étudiants en même temps. On voit donc bien que l'enseignement devient beaucoup plus facile pour les enseignants, que ce soit en termes de préparation des cours ou d'explication des cours aux élèves.

On s'est intéressé aussi aux remarques et suggestions des enseignants et sur ce qu'il semble avoir manqué. 9 enseignants sur 18 proposent de multiplier les séances de formation, de suivi et d'encadrement, ainsi que de conduire des formations en permanence sur les modules d'utilisation des tableaux interactifs. Certains souhaitent une extension aux autres cours de l'école et donc propose d'équiper les autres classes avec des tableaux interactifs pour permettre à tous les élèves de l'école d'en bénéficier. La majorité souhaite aussi une connexion internet à haut débit. Un des répondants au questionnaire postule qu'une connexion ADSL sera beaucoup plus favorable mais coûte deux fois plus cher. Par conséquent, il faut penser à alimenter les écoles d'une connexion internet avec un prix plus abordable. Un des enseignants postule qu'il faut penser à équiper les tableaux de souffleur et refroidisseur car Matam est une zone de forte chaleur et poussière. De plus, afin d'améliorer la vision des élèves, les enseignants sont obligés de fermer les fenêtres afin d'éviter que les rayons de soleil ne dérangent le

calibrage. Or, avec des classes présentant un effectif de 30 à 50 élèves, cela semble difficile. Il propose aussi de faire des formations qui seront certifiées par l'Etat, reconnues au Sénégal et en France.

Nous avons demandé aux enseignants s'ils pensent que l'intégration des tableaux interactifs constitue une priorité pour l'école sénégalaise. Ils sont tous favorables à l'intégration des tableaux interactifs et pensent que c'est une forte nécessité dans l'éducation. On cite une des réponses des enseignants : *« Les tableaux numériques interactifs réduisent considérablement les fractures numériques au Sénégal. C'est un intrant pédagogique de qualité qui est plus vivant que le livre utilisé en classe. Au Sénégal, il est avéré que les élèves qui travaillent avec le TBI ont un rendement scolaire plus élevé comme l'atteste chaque année les résultats des examens. »*. Un autre enseignant indique que les tableaux interactifs sont une priorité car ce sont des outils de première importance pour atteindre les Objectifs du Millénaire du Développement dans le domaine de l'éducation. Comme il y a déjà des écoles équipées en tableaux interactifs, il faut étendre ceci à toutes les écoles du Sénégal. De plus, suite à l'intégration des tableaux interactifs, les élèves apprennent à utiliser et à manipuler l'ordinateur pour faire des exercices et des recherches sur internet. Un des enseignants suppose que ce n'est pas une priorité, mais une nécessité compte tenu de l'actualité. Un autre explique que c'est une priorité étant donné le manque de matériel didactique et des innovations pédagogiques au Sénégal. On cite : *« Le développement fulgurant de la technologie plonge le monde dans l'ère numérique. En cela les tableaux interactifs marquent toutes leurs importances en ce qu'ils augmentent la qualité d'enseignement et à aider les apprenants à mieux se familiariser avec la technologie actuelle. Ainsi s'interrogeant sur la priorité de l'intégration des tableaux interactifs pour l'école, la réponse ne peut être que oui »*.

Enfin, selon notre échange avec Mr. Omar Faye concernant les jumelages, il explique qu'ils sont en train de préparer de nouvelles formules pour faire des échanges via des émissions radios réalisés par les élèves et des vidéos qui montreront la vie quotidienne des enfants. Ce sera d'ailleurs l'objet des prochaines formations par la découverte des logiciels de Audacity et Movie Maker.

2.2. Construction et équipement d'un centre de santé

Dans l'objectif de collecter des informations concernant le projet et son état actuel, on a contacté Mme Koumba SOW, la présidente de l'association Jande E Cellal bénéficiaire du

financement et la personne de référence en France. Son père Mr. Oussmane SOW est responsable du projet au Sénégal. Après les échanges avec Mme SOW, il s'avère que la case de santé construite dans le village de Lewé ne dispose pas d'un personnel de santé qualifié ou ayant suivi une formation, que ce soit dans le domaine de la médecine ou de l'infirmier. La personne présente dans le centre surveille uniquement. Par suite, on peut dire que le projet n'est pas arrivé à son objectif concernant la présence permanente d'un personnel de santé dans le village. Selon Mme SOW, le gouvernement devrait financer ce personnel de santé. Comme il n'y a pas de financement de la part du gouvernement, il n'y a pas de personnel de santé présent dans la case de santé construite.

De plus, selon les informations fournies par Mme SOW, la case de santé est sous équipée en termes de médicaments. Par conséquent, on se demande si ce projet est capable d'atteindre les objectifs cités ci-dessus.

Malheureusement, on n'a pas pu accéder au registre pour en connaître et évaluer le flux de patients et/ou le nombre de cas traités.

Suite à ce manque d'informations, le tableau 2 n'est pas complètement renseigné. Les réponses qui figurent dans le tableau sont basées sur les informations communiquées par Mme Koumba SOW lors de notre entretien du 23/02/2016.

Tableau 5. Informations recueillies sur le projet de construction d'une case de santé

Critère	Indicateurs	Réponses à partir des informations collectées à distance
Pertinence : Adéquation du projet avec les problèmes à résoudre	• Le nombre de décès par faute d'évacuation à l'issu du projet	Non renseigné
	• Nombre de personnes soignées dans le poste de santé construit à Lewé	Non renseigné
	• Temps d'évacuation moyen au centre de santé de Kanel et au centre d'hospitalisation de Ourro Sogui	Non renseigné

Efficacité : qu'est ce qui a été fait par rapport à ce qui était prévu ?	• Taux de mortalité infantile • Taux de mortalité maternelle • Proportions d'enfants de moins de cinq ans atteints de fièvre • Nombre de consultations PMI	Non renseigné
Efficience : est-ce qu'on aurait pu obtenir les mêmes résultats avec d'autres moyens, à un coût moins élevé et dans les mêmes délais ?	• Adéquation qualité et budget d'aménagement de la piste rurale • Adéquation qualité et budget des soins de santé	Non renseigné Centre de santé construit mais pas de personnel de santé qualifié, et manque de médicaments de base
Cohérence : Est-ce que les activités prévues permettent d'atteindre les objectifs visés ?	• La présence permanente du personnel de santé qualifié • Nombre de personnel de santé qualifié dans le poste de santé de Lewé	Pas de personne de santé en permanence Pas de personnel de santé formé et qualifié, juste une surveillante

Partie III : Préconisations

Comme la mission de terrain n'a pas pu être assurée, plusieurs informations que nous jugeons utiles pour l'évaluation des projets, selon les critères de pertinence-cohérence- efficacité- efficacité, ne sont pas renseignées. Ceci est surtout vrai dans le cas du projet de construction d'une case de santé.

Il est vrai qu'on a pu collecter beaucoup plus d'informations sur le projet d'éducation. En revanche, nous aurions préféré mener des entretiens individuels en face à face avec les enseignants. Cette opportunité nous aurait permis de mieux connaître leur cadre de travail, et ainsi à assister à des séances de cours. Il nous paraît en effet important d'observer leur pratique concrète de l'outil avec les élèves. Nous voulions comparer une classe sans tableau interactif et une autre avec le tableau interactif. L'idée était d'assister à un cours que donne le même enseignant, pour le même niveau, et ceci pour une classe équipée d'un tableau interactif et une autre non équipée. L'objectif était de voir le changement dans la pédagogie du professeur, la manière d'expliquer les cours aux élèves. De même, on aurait pu voir les réactions des étudiants et les changements de comportement des élèves (bavardage, participation, monter au tableau, concentration, etc.).

N'oublions pas aussi que les étudiants sont les plus importants bénéficiaires de ce projet. Nous n'étions pas capables de collecter des informations sur la perception des étudiants et leur avis concernant l'usage des TNI en cours.

Selon Mr. Omar FAYE et Mr. Jules DAFF, les écoles de Matam 1 et Kanel 1 ont reçu plusieurs missions. Par conséquent, on voulait visiter les écoles n'ayant jamais reçu une mission. Nous avions prévu de visiter 5 écoles : Sinthiane, Ogo 2, Thiancone Boguel, Sinthiou Bamabé et Sinthiou Mogo. On aurait pu aussi voir les différences entre les écoles dispensant ou non de TNI.

Dans le cas du projet concernant la construction de la case de santé, on voulait faire des enquêtes auprès des habitants du village, et surtout des femmes car l'objectif principal du projet est de réduire à la fois la mortalité infantile et maternelle. On voulait savoir si les patientes pensent dorénavant à se rendre au centre de santé pour l'accouchement ; et dans le cas d'enfants malades. On voulait aussi faire un registre des médicaments et des matériels de santé disponibles et comparer cela avec les autres centres de santé. Enfin, nous comptons faire une synthèse des flux de patients qui se rendent au centre de santé.

Enfin, le Contrôle de bonne réalisation du projet (Annexe 3) ainsi que la Charte yvelinoise pour la qualité des projets (Annexe 2) ne sont pas réalisés. Le contrôle de bonne réalisation nous aurait permis de déceler les écarts constatés entre les réalisations prévues et les réalisations effectives sur le terrain. Quant à la charte yvelinoise pour la qualité des projets, elle a été adoptée en 2011 par le Département des Yvelines, au terme d'un travail participatif avec plusieurs acteurs départementaux. Cette Charte identifie 12 principes de mise en œuvre des projets. Ces principes constituent une feuille de route pouvant accompagner la conception des projets, leur mise en œuvre et leur évaluation.

3.1. Liste des personnes à contacter

Pour le projet d'installation des TNI, nous avons prévu de contacter les personnes suivantes :

- Les directeurs pédagogiques des écoles
- Mr. Omar Faye, enseignant référent dans le programme de diffusion des pratiques
- Mr. Jules Daff, enseignant référent dans le programme de diffusion des pratiques
- Les enseignants ayant suivi les formations (voir tableau 3)
- Les enfants des classes équipées en TNI

Pour le projet de construction et de réhabilitation du centre de santé, nous avons prévu de mener des entretiens avec les personnes suivantes :

- Mr. Oumar Alassane Sow, Représentant légal de l'Association Jande e Cellal
- Mr. Doudou Sène, Médecin-chef de la région de Matam
- Responsable du centre de santé du village de Kanel
- Personnel de santé dans le centre de santé construit à Lewé
- Femmes du village de Lewé ayant visité le centre

3.2. Chronogramme

La missions de terrain consistaient à passer 12 jours sur place. Nous avons prévu d'arriver à la capitale Dakar le soir. Par conséquent, le premier jour aurait été consacré au déplacement de Dakar vers le village de Lewé, où nous avons prévu de rester.

[illegible]

ANNEXES

Annexe 1 – Questionnaire des professeurs

Renseignements Généraux

1. Quelle matière enseignez-vous ?
2. A quel(s) niveau ?
3. Depuis combien d'années enseignez-vous dans cette école ?
4. A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?
 - ☐ 20-25 ans
 - ☐ 26-35 ans
 - ☐ 36-50 ans
 - ☐ 50 ans et plus
5. Est-ce que vous disposez d'un ordinateur personnel ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
6. Si oui, est-ce qu'il est connecté sur internet ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
7. Si non, est-ce que vous avez accès à un ordinateur connecté sur internet à l'école ?
 - ☐ Oui
 - ☐ Non
8. Vous utilisez l'ordinateur pour :
 - ☐ Préparer les cours
 - ☐ Recherches académiques
 - ☐ Communication par courrier électronique
 - ☐ Vous n'utilisez pas l'ordinateur
 - ☐ Autre
9. Quelle est votre habilité à utiliser les outils technologiques suivants :

	Aucune	Moyenne	Bonne	Expert
Logiciel de traitement de texte (ex. Microsoft Word)				

Logiciel tableur (ex. Microsoft Excel)				
Logiciel de navigation sur internet (ex. Microsoft explorer)				
Moteurs de recherche (ex. Google)				
Courrier électronique (ex. Hotmail)				

Infrastructure de l'école

10. Est-ce qu'il y a des coupures d'électricité qui empêchent l'usage du tableau interactif ?

☐ Oui

☐ Non

11. Si oui, combien d'heures de coupure par jour ?

12. Est-ce que le tableau interactif est connecté sur internet ?

☐ Oui

☐ Non

13. Est-ce que l'école dispose d'une salle informatique ?

☐ Oui

☐ Non

Formations sur l'usage des TNI

14. Quel est le nombre total d'heures de formation que vous avez suivi ?

15. Est-ce qu'il y a une personne de référence concernant vos questions sur l'usage du TNI ?

☐ Oui

☐ Non

16. Est-ce qu'il y a une personne de référence responsable de la maintenance ou en cas de dysfonctionnement des TNI ?

☐ Oui

☐ Non

17. Est-ce que vous organisez des réunions avec les autres enseignants ayant suivi les formations sur l'usage des TNI ?

☐ Oui

☐ Non

18. Si oui, les réunions portent sur quels sujets ?

☐ Aide et entraide concernant l'usage des tableaux numériques

☐ Propositions de nouvelles techniques d'explication des cours

☐ Autre

19. Est-ce que vous échangez des cours avec les enseignants des écoles en France ?

☐ Oui

☐ Non

20. Si oui, avec quelle école ?

Impacts des TNI

21. Quels sont selon vous les principaux avantages des tableaux interactifs ?

22. En quoi les tableaux interactifs ont changé votre manière d'explication des cours ?

23. Est-ce que vous pouvez préciser ce qui vous semble nécessaire ou avoir manqué ?

24. Est-ce que vous pensez que les TNI constituent une priorité pour l'école sénégalaise ?

Expliquez.

Annexe 2 – Charte Yvelinoise sur la qualité des projets de coopération

	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
1- Connaître l'environnement					
La conception du projet a-t-elle tenu compte des documents nationaux de politique sectorielle ?					
Le projet a-t-il été inscrit dans les documents de planification locale du développement ?					
L'acteur yvelinois a-t-il tenu compte des habitudes et comportements locaux dans la conception du projet ?					
2- Clarifier le besoin					
Le besoin auquel le projet répond vous paraît-il clairement établi et pertinent ?					
Les bénéficiaires directs ont-ils été bien identifiés au départ ?					
Ces bénéficiaires directs ont-ils été consultés dans la conception du projet ?					
3- Proposer un service					
Les coûts de fonctionnement et de maintenance du projet ont-ils été pris en compte dans le cadre de la conception du projet ?					
Le financement des coûts de fonctionnement du projet est-il bien intégré et permet-il un fonctionnement adéquat ?					
Le gestionnaire du projet à l'issue de l'intervention de l'acteur yvelinois est-il bien identifié ?					

4- Adapter la réponse		Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
Le coût de fonctionnement du projet vous paraît-il adapté aux capacités contributives locales ?						
Selon vous, existait-il d'autres façons de répondre au besoin ? Si oui, ces façons ont-elles été étudiées ?						
5- Partager les responsabilités						
Les rapports entre l'acteur yvelinois et le gestionnaire local ont-ils été définis clairement et précisément dans une convention ?						
Les responsabilités du gestionnaire local vous semblent-elles claires ?						
Si d'autres intervenants ont des responsabilités dans la mise en œuvre du projet, leur rôle vous paraît-il correctement défini ?						
6- S'appuyer sur les ressources humaines						
Les compétences techniques du gestionnaire vous semblent-elles correspondre aux responsabilités qu'il exerce ?						
Les actions de formation prévues dans le projet ont-elles été suffisantes ?						
La sensibilisation des bénéficiaires vous paraît-elle suffisante ?						
7- Respecter les autorités						
Le projet a-t-il obtenu toutes les autorisations administratives nécessaires ?						
Les autorités locales ont-elles été correctement associées à la mise en œuvre du						

	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
projet ?					
8- Savoir innover					
Les technologies nouvelles introduites par le projet vous semblent-elles maîtrisées par le gestionnaire local ?					
La modification des comportements sociaux induite chez les bénéficiaires par le projet vous semble-t-elle durable ?					
9- Renforcer l'impact local					
Les achats ont-ils été réalisés auprès des fournisseurs locaux ?					
La valorisation du projet auprès des populations vous semble-t-elle avoir été faite de façon appropriée ?					
10- Réunir les conditions préalables					
Les titres de propriété sur les terrains et les infrastructures vous semblent-ils correctement établis ?					
Les contributions locales attendues pour le financement du projet ont-elles bien été mobilisées ?					
11- Gérer avec rigueur					
Avez-vous pu consulter la comptabilité spécifique au projet ?					
Le gestionnaire local tient-il aujourd'hui une comptabilité claire et séparée ?					
Les justificatifs que vous avez pu consulter vous semblent-ils adéquats et sont-ils correctement archivés ?					
12- Valider la pérennité					
L'acteur yvelinois est-il revenu sur le terrain à					

	Oui	Non	En partie	Sans objet	Commentaires
l'issue du projet pour en faire le bilan ?					
Les conditions de pérennisation de ce projet vous paraissent-elles réunies ?					

Annexe 3 – Exemple de tableau de contrôle de bonne réalisation du projet

	Dossier initial	Rapport final	Visite Terrain	Ecart entre rapport final/visite de terrain
Projet 1				
<u>Objectif 1 :</u> réduction du taux de mortalité infantile	Taux de mortalité infantile de 56.42/1000 (passer à 20/1000)			
<u>Objectif 2 :</u> Réduction de taux de mortalité maternelle	Taux de mortalité maternelle de 56.42/1000 (passer à 20/1000)			
Projet 2				
<u>Objectif 1 :</u> équiper 4 écoles en TNI en raison de 2 classes par établissement	Pas de salles équipées (viser à équiper 4 écoles en raison de 2 salles par école)			
<u>Objectif 2 :</u> former 8 enseignants par an sur l'usage des TIC	Pas d'enseignants formés (viser à former 8 par an)			